

12 septembre 2024

4^{ème} Fleur pour Gréoux-les-Bains et Antibes Juan-les-Pins **et une Fleur d'Or pour Sanary-sur-Mer !**

« La Région Sud et le Comité Régional de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur sont particulièrement heureux de l'attribution par le Jury National, de la 4^{ème} Fleur du Label de la Qualité de Vie « Villes et Villages Fleuris » aux communes de Gréoux-les-Bains et d'Antibes Juan-les-Pins.

La Région Sud a soutenu leur candidature en les conseillant pour mieux remplir les 60 critères du Label afin d'obtenir cette magnifique distinction.

L'accompagnement des communes est la priorité du président de la Région Sud, Renaud Muselier.

Gréoux-les-Bains et Antibes Juan-les-Pins rejoignent les 9 autres communes de la Région Sud qui ont déjà obtenu le Label national 4 Fleurs : Bormes-les-Mimosas, Cannes, Cassis, Hyères-les-Palmiers, Istres, Le Lavandou, Menton, Nice et Sanary-sur-Mer.

Mention spéciale à Sanary-sur-Mer qui décroche le titre suprême de « Fleur d'Or 2024 ». C'est la seule commune de la région à se voir ainsi récompensée cette année !

En région Sud, 257 villes et villages bénéficient du label de 1 à 4 Fleurs. Près de 80% des habitants de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur vivent dans une commune labellisée. Les candidats au Label de Qualité de Vie augmentent chaque année et avec le Comité Régional de Tourisme, nous serons toujours présents à leurs côtés.

Selon notre dernière étude, 33% des touristes se montrent attachés au label de Qualité de Vie « Villes et Villages Fleuris » qui reste le plus connu en France et en Europe. Plus de 8 habitants sur 10 de la région affirment connaître le nom du label.

En France, en 2024, 4 800 communes sont labellisées Qualité de Vie « Villes et Villages Fleuris » dont 289 "4 Fleurs".

Mes félicitations à tous les maires qui, chaque jour, s'engagent pour l'amélioration du cadre de vie de leur commune ! »

François de Canson,
Vice-Président de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Président du Comité Régional de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur.

A PROPOS DU COMITE REGIONAL DE TOURISME PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Le Comité Régional de Tourisme assure une démarche de promotion et de communication à destination des clients internationaux et français afin de soutenir une économie touristique et durable en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en lien avec ses professionnels du tourisme. Rendre visibles nos destinations à l'international, promouvoir des destinations compétitives et créer du lien avec nos clients, sont les 3 objectifs qui orientent l'action du CRT, tant en direction du grand public, des organisateurs de voyages que des médias. La stratégie développée autour des 3 marques Monde Provence, Alpes et Côte d'Azur, constitue la pierre angulaire des dispositifs marketing mis en œuvre par le CRT depuis plusieurs années. Orientée client, basée sur une gouvernance spécifique à chaque marque et la mutualisation de moyens, elle monte résolument en puissance.

Retrouvez-nous sur [provence-alpes-cotedazur.com](https://www.provence-alpes-cotedazur.com) et sur nos réseaux sociaux :

